

Bordereau attestant l'exactitude des informations - PARIS - 7501 - Documents comptables (B-S) -
Dépôt le 22/07/2024 - 106719 - 2002 B 09638 - 442 427 498 - GLOBALSTAR EUROPE

GLOBALSTAR EUROPE
Société par actions simplifiée au capital de 3.880.525 euros
Siège social : 37, rue des Mathurins - 75008 Paris
442 427 498 R.C.S. Paris

COMPTES CLOS LE 31 DECEMBRE 2023


Monsieur Travis BENNETT
Président

SAS GLOBALSTAR EUROPE

37 rue des Mathurins

75008 PARIS

Siret : 44242749800021

Comptes annuels

Exercice clos le 31/12/2023



TALENZ
GROUPE FIDORG

FIDORG ILE-DE-FRANCE

Siège social : 62, rue de la Chaussée d'Antin - 75009 Paris

Tél : 01 40 16 79 80 email : paris@talenz-fidorg.fr

fidorg.talenz.fr

S.A.S. au capital de 650 000 €uros inscrite au Tableau de l'Ordre des Experts comptables de la région de Paris Ile-de-France
R.C.S Paris 812 879 187 - A.P.E. 6920 Z - N° gestion 2015 B 16661 - N° intracommunautaire FR 52 81287918700019

■ Sommaire

ETATS DE SYNTHESE	5
Bilan Actif	6
Bilan Passif	7
Compte de résultat	8
Compte de résultat(suite)	9
ANNEXE	11
Règles et méthodes comptables	13
Notes sur le bilan	16
Notes sur le compte de résultat	23
Autres informations	25
Tableau des cinq derniers exercices	26



T A L E N Z
GROUPE FIDORG

ETATS DE SYNTHESE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

■ Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	205 959	91 326	114 634	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles		1 440	-1 440	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	16 100		16 100	16 100
Constructions	144 287	128 879	15 408	18 508
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 502 399	2 073 600	1 428 799	2 303 226
Autres immobilisations corporelles	436 452	327 987	108 465	21 398
Immobilisations corporelles en cours	1 765 462		1 765 462	501 246
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	239 238		239 238	238 127
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 309 897	2 623 232	3 686 665	3 098 605
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 307 913		3 307 913	6 598 785
Autres créances	5 334 486		5 334 486	2 393 177
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	210 465		210 465	60 832
Charges constatées d'avance (3)	160 971		160 971	168 454
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 013 835		9 013 835	9 221 248
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	340 394		340 394	436 413
TOTAL GENERAL	15 664 125	2 623 232	13 040 893	12 756 267
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				

■ Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 880 525	3 880 525
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	22 880	18 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 450 757	2 360 879
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	239 960	94 609
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 594 122	6 354 162
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	722 338	818 357
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	722 338	818 357
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 457 591	4 311 920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 928	699 752
Dettes fiscales et sociales	454 703	386 393
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 597	4 597
Produits constatés d'avance	88 909	139 714
TOTAL DETTES	5 655 728	5 542 376
Ecarts de conversion passif	68 706	41 371
TOTAL GENERAL	13 040 893	12 756 267
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 655 728	5 542 376
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		

■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 335 401	92 987	3 428 389	6 235 942
Chiffre d'affaires net	3 335 401	92 987	3 428 389	6 235 942
Production stockée				
Production immobilisée				30 483
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			178	125
Total produits d'exploitation (I)			3 428 567	6 266 550
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 419 837	1 369 494
Impôts, taxes et versements assimilés			282 619	367 140
Salaires et traitements			1 180 092	1 201 941
Charges sociales			519 795	509 629
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			258 887	448 403
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			155	103
Total charges d'exploitation (II)			3 661 385	3 896 711
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-232 818	2 369 839
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			436 413	391 148
Différences positives de change			7 990	36 828
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			444 403	427 976
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			340 394	436 413
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			2 459	313 252
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			342 852	749 665
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			101 550	-321 689
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-131 268	2 048 150

■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		25 524
Sur opérations en capital	1 675 211	608 928
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	92 858	-89 337
Total produits exceptionnels (VII)	1 768 069	545 114
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	26	39
Sur opérations en capital	1 338 150	608 928
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 889 690
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 338 176	2 498 656
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	429 893	-1 953 542
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	58 666	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 641 038	7 239 640
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 401 079	7 145 032
BENEFICE OU PERTE	239 960	94 609
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		



ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023

■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GLOBALSTAR EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 13 040 893 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 239 960 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Taux de charges sociales retenu : 40%

Turn Over : Moyen

Table de mortalité INSEE 2018

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.

■ Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.

■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 685	115 274		205 959
Immobilisations incorporelles	90 685	115 274		205 959
- Terrains	16 100			16 100
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagement des constructions	144 287			144 287
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 359 247	616 083	1 472 932	3 502 399
- Installations générales, agencements aménagement divers				
- Matériel de transport		4 839		4 839
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	317 830	113 783		431 613
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	501 246	462 846		1 765 462
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 338 710	1 197 551	1 472 932	5 864 699
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	238 127	1 111		239 238
Immobilisations financières	238 127	1 111		239 238
ACTIF IMMOBILISE	5 667 523	1 313 937	1 472 932	6 309 897

■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Rappel :

« A compter de l'exercice 2005, l'entreprise a appliqué les nouvelles règles comptables en matière d'actifs (règlements CRC 2002-12 et 2004-06 portant réforme des règles en matière d'actif immobilisés et des durées d'amortissements, créant ainsi l'obligation d'identifier les composants au sein des immobilisations, lorsque ces derniers ont des durées d'utilisation probable différentes). »

Les options retenues par l'entreprise sont décrites ci-dessous :

La licence d'exploitation versée à l'autorité de régulation des télécommunications en novembre 2002 et valable pour une période de 15 ans, est amortie sur cette même période.

Immobilisations corporelles

Rappel :

L'entreprise exploite des antennes satellites de communication situées sur le site d'Aussaguel. Ces antennes satellites sont basées et exploitées au sein d'une installation complexe spécialisée.

Cette installation a été acquise au démarrage de l'activité de la société, en juin 2002. Des composants de cette installation peuvent être identifiés (construction, site de pilotage des communications, pièces et matériels divers indispensables au fonctionnement) et sont très nombreux.

Par ailleurs, compte tenu du caractère récent de l'exploitation, l'entreprise ne connaît pas encore la fréquence à laquelle chacun des composants devra être changé, d'autant plus que le groupe mondial auquel appartient l'entreprise dispose de plusieurs sites et que pour un même composant, la fréquence des remplacements n'a jamais pu être observée de la même façon d'un site à l'autre.

C'est pourquoi l'installation acquise en 2002 n'a pas été décomposée, en application de la tolérance (avis CNC 2005-D du 01 juin 2005 § 1-3) prévue pour les installations complexes spécialisées.

Toutefois, dans le respect du même avis de CNC, et en application de l'article 321-14.2 du PCG, les composants acquis postérieurement sont comptabilisés séparément et amortis sur la durée correspondant à leur durée d'utilisation propre constatée, le composant remplacé non identifié à l'origine étant sorti de l'actif pour une valeur déterminée en appliquant à la valeur actuelle le taux d'inflation. L'entreprise n'étant pas propriétaire du sol sur lequel l'installation est située, aucune valeur résiduelle n'est constatée (impossibilité de revente en fin d'exploitation).

■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 685	640		92 766
Immobilisations incorporelles	90 685	640		92 766
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	125 778	3 101		128 879
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 056 021	222 152	204 573	2 073 600
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		551		551
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	296 433	31 003		327 436
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 478 232	256 807	204 573	2 530 466
ACTIF IMMOBILISE	2 568 918	257 447	204 573	2 623 232

■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	239 238		239 238
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 307 913	3 307 913	
Autres	5 334 486	5 334 486	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	160 971	160 971	
Total	9 042 608	8 803 370	239 238
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances du Groupe sont :

- Inscrites en Comptes courants à hauteur de 2 094 811€ est constitué par des facturations intra-groupe essentiellement avec une marge de 6% ainsi que d'avances de trésorerie, notamment sur la filiale gabonaise

- Inscrites en comptes clients à hauteur de 6 517 156€ correspondant au solde des facturations à la cellule de vente irlandaise avec une marge de 6% de l'ensemble des charges de fonctionnement et de maintenance du gateway pour les coûts concernant la France non directement facturés aux clients français.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	236 405
Autres créances	
Disponibilités	
Total	236 405

■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	70 555	55,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	70 555	55,00

■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 928	649 928		
Dettes fiscales et sociales	454 703	454 703		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 462 188	4 462 188		
Produits constatés d'avance	88 909	88 909		
Total	5 655 728	5 655 728		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 457 591			

Les dettes Groupe sont constituées :

- De 4 311 762€ de comptes courants correspondant aux investissements de départ et aux investissements ou charges de maintenance facturées par les sociétés du Groupe Hors Europe.

- De 82 913€ de dettes fournisseur correspondant aux facturations de charges administratives et de gestion par la société irlandaise du Groupe, ainsi qu'aux notes de frais des salariés de la société payés par la société irlandaise.

■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 922
Dettes fiscales et sociales	253 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	642 598

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	160 971
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	160 971

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	88 909
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	88 909

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 672 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	436 413	391 148
Différences positives de change	7 990	36 828
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	444 403	427 976
Dotations financières aux amortissements et provisions	340 394	436 413
Intérêts et charges assimilés		
Différences négatives de change	2 459	313 252
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	342 852	749 665
Résultat financier	101 550	-321 689

■ Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Transferts de charges exceptionnelles

	Montant
Transferts de charges exceptionnelles 79700000 - Transfert de charges exceptionnell.	92 858 92 858

■ Autres informations

Plus de la moitié de l'effectif sont des cadres

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'engagement est calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO- IAS19/FAS87) avec une hypothèse de 100% de départs volontaires et un taux d'actualisation de 2.22%, et selon la table mortalité INSEE.

Aucune provision n'est comptabilisée au titre des indemnités de départ en retraite.

■ Tableau des cinq derniers exercices

	N-4	N-3	N-2	N-1	N
Capital en fin d'exercice					
Capital social	181 500	181 500	181 500	3 880 525	3 880 525
Nombre d'actions ordinaires	3 300	3 300	3 300	3 300	3 300
Opérations et résultats :					
Chiffre d'affaires (H.T.)	3 263 944	3 310 903	4 964 242	6 235 942	3 428 389
Résultat avant impôt, participation, dotations aux amortissements et provisions	541 733	517 211	125 533	2 477 966	461 493
Impôts sur les bénéfices	57 196	200 984			58 666
Résultat après impôts, participation, dotations aux amortissements et provisions	110 507	561 070	66 955	94 609	239 960
Résultat par action					
Résultat après impôts, participation avant dotations aux amortissements et provisions	146,83	95,83	38,04	750,90	122,07
Résultat après impôts, participation dotations aux amortissements et provisions	33,49	170,02	20,29	28,67	72,72
Dividende distribué					
Personnel					
Effectif salariés	9	9	9	9	9
Montant de la masse salariale	729 945	736 270	804 416	1 201 941	1 180 092
Montant des sommes versées en avantages sociaux	329 456	325 213	452 783	509 629	519 795

GLOBALSTAR EUROPE
Société par actions simplifiée au capital de 3.880.525 euros
Siège social : 37, rue des Mathurins - 75008 Paris
442 427 498 R.C.S. Paris

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE
EN DATE DU 28 JUIN 2024**

L'an deux mille vingt-quatre,
Le vingt-huit,
A dix heures,

La société **MOBILE SATELLITE SERVICES B.V**, dont le siège social est situé à Amsterdam (Pays-Bas), représentée par Madame Rebecca CLARY, dûment habilitée,

Associée Unique de la société **GLOBALSTAR EUROPE**, dûment représentée par Monsieur Travis BENNETT, a pris les décisions relatives à l'ordre du jour suivant :

ORDRE DU JOUR

- Lecture du Rapport de gestion du Président ;
- Lecture du Rapport général du Commissaire aux comptes sur les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des comptes annuels pour l'exercice clos le 31 décembre 2023 et quitus aux dirigeants ;
- Approbation des charges non-déductibles fiscalement ;
- Affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Approbation des conventions visées à l'article L. 227-10 du Code de commerce ;
- Pouvoir.

Monsieur Arnaud BOSCARY, Commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est absent et excusé.

Les documents suivants sont mis à disposition de l'Associée Unique :

- Copie de la lettre de convocation adressée au Commissaire aux comptes ;
- Rapport de gestion du Président ;
- Rapports du Commissaire aux comptes ;
- Comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2023 ;
- Texte du projet des décisions.

PREMIERE DECISION

L'Associée Unique, connaissance prise du Rapport de gestion du Président et du Rapport général établi par le Commissaire aux comptes, approuve l'inventaire et les comptes annuels, arrêtés le 31 décembre 2023, à savoir, le bilan, le compte de résultat et l'annexe, tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces comptes et résumées dans ces Rapports.

L'Associée Unique prend acte de ce que les comptes font apparaître un bénéfice de 239 959 euros. L'Associée Unique, conformément aux dispositions des articles 223 *quater* et 223 *quinquiès* du Code général des impôts, prend acte que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent en charge aucune dépense non-déductible des bénéfices du résultat fiscal au regard de l'article 39-4 de ce même Code.

En conséquence, l'Associée Unique donne quitus au Président et au Directeur Général de leur gestion pour l'exercice clos le 31 décembre 2023.

Cette décision est adoptée.

DEUXIEME DECISION

L'Associée Unique, après avoir constaté que les comptes de l'exercice font apparaître un bénéfice de 239 959 euros, décide de l'affecter de la façon suivante :

- A la réserve légale 11 998 euros ;
- Le solde, soit 227 961 euros

Au compte « Report à nouveau » lequel passerait à un montant de 2 679 618 euros.

Dividendes

L'Associée Unique, conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, rappelle qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois (3) derniers exercices.

Cette décision est adoptée.

TROISIEME DECISION

L'Associée Unique précise qu'il n'y a aucune nouvelle convention conformément aux dispositions de l'article L. 227-10 du Code de commerce.

De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal qui a été signé par l'Associée Unique.



Pour MOBILE SATELLITE SERVICES B.V.

Associée Unique

Représentée par Madame Rebecca CLARY

**RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS**

Exercice clos le 31 décembre 2023

GLOBALSTAR EUROPE

Siège Social : 37, Rue Des Mathurins
75008 PARIS
Société par Actions Simplifiée au capital de 3 880 525 €
442 427 498 RCS PARIS

A l'associé unique,

OPINION

En exécution de la mission qui m'a été confiée par votre Assemblée Générale, j'ai effectué l'audit des comptes annuels de la société **GLOBALSTAR EUROPE** relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Je certifie que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

FONDEMENT DE L'OPINION

Référentiel d'audit

J'ai effectué mon audit selon la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises. J'estime que les éléments que j'ai collectés sont suffisants et appropriés pour fonder mon opinion.

Les responsabilités qui m'incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

J'ai réalisé ma mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de mon rapport.

JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de mon opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La note « immobilisations corporelles et incorporelles » de l'annexe expose les règles et méthodes comptables relatives à la valorisation des immobilisations corporelles et incorporelles.

Dans le cadre des appréciations auxquelles j'ai procédé, je me suis assuré de la correcte application des méthodes retenues et j'ai vérifié le coût d'entrée des immobilisations corporelles au moyen d'un sondage sur factures.

VERIFICATIONS SPECIFIQUES

J'ai également procédé au contrôle des documents adressés à l'organe appelé à statuer sur les comptes, conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises.

Je n'ai pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique.

J'atteste de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D.441-6 du code de commerce.

RESPONSABILITES DE LA DIRECTION ET DES PERSONNES CONSTITUANT LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE RELATIVES AUX COMPTES ANNUELS

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de

comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

RESPONSABILITES DU COMMISSAIRE AUX COMPTES RELATIVES A L'AUDIT DES COMPTES ANNUELS

Il m'appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Mon objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément à la norme d'exercice professionnel relative à la mission du commissaire aux comptes nommé pour six exercices dans des petites entreprises permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, ma mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- Il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- Il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- Il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- Il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- Il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Toulouse, le 14 juin 2024

Arnaud BOSCARY, Commissaire aux comptes



Bilan Actif

	Brut	Amortissement Dépréciations	Net 31/12/2023	Net 31/12/2022
Capital souscrit non appelé				
ACTIF IMMOBILISE				
Immobilisations incorporelles				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et de développement				
Concessions, brvts, licences, logiciels, drts & val.similaires	205 959	91 326	114 634	
Fonds commercial (1)				
Autres immobilisations incorporelles		1 440	-1 440	
Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Terrains	16 100		16 100	16 100
Constructions	144 287	128 879	15 408	18 508
Installations techniques, matériel et outillage industriels	3 502 399	2 073 600	1 428 799	2 303 226
Autres immobilisations corporelles	436 452	327 987	108 465	21 398
Immobilisations corporelles en cours	1 765 462		1 765 462	501 246
Avances et acomptes				
Immobilisations financières (2)				
Participations (mise en équivalence)				
Autres participations				
Créances rattachées aux participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	239 238		239 238	238 127
TOTAL ACTIF IMMOBILISE	6 309 897	2 623 232	3 686 665	3 098 605
ACTIF CIRCULANT				
Stocks et en-cours				
Matières premières et autres approvisionnements				
En-cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes				
Créances (3)				
Clients et comptes rattachés	3 307 913		3 307 913	6 598 785
Autres créances	5 334 486		5 334 486	2 393 177
Capital souscrit et appelé, non versé				
Divers				
Valeurs mobilières de placement				
Disponibilités	210 465		210 465	60 832
Charges constatées d'avance (3)	160 971		160 971	168 454
TOTAL ACTIF CIRCULANT	9 013 835		9 013 835	9 221 248
Frais d'émission d'emprunt à étaler				
Primes de remboursement des obligations				
Ecart de conversion actif	340 394		340 394	436 413
TOTAL GENERAL	15 664 125	2 623 232	13 040 893	12 756 267
(1) Dont droit au bail				
(2) Dont à moins d'un an (brut)				
(3) Dont à plus d'un an (brut)				



■ Bilan Passif

	31/12/2023	31/12/2022
CAPITAUX PROPRES		
Capital	3 880 525	3 880 525
Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...		
Ecart de réévaluation		
Réserve légale	22 880	18 150
Réserves statutaires ou contractuelles		
Réserves réglementées		
Autres réserves		
Report à nouveau	2 450 757	2 360 879
RESULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	239 960	94 609
Subventions d'investissement		
Provisions réglementées		
TOTAL CAPITAUX PROPRES	6 594 122	6 354 162
AUTRES FONDS PROPRES		
Produits des émissions de titres participatifs		
Avances conditionnées		
TOTAL AUTRES FONDS PROPRES		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	722 338	818 357
Provisions pour charges		
TOTAL PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	722 338	818 357
DETTES (1)		
Emprunts obligataires convertibles		
Autres emprunts obligataires		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)		
Emprunts et dettes financières diverses (3)	4 457 591	4 311 920
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 928	699 752
Dettes fiscales et sociales	454 703	386 393
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		
Autres dettes	4 597	4 597
Produits constatés d'avance	88 909	139 714
TOTAL DETTES	5 655 728	5 542 376
Ecarts de conversion passif	68 706	41 371
TOTAL GENERAL	13 040 893	12 756 267
(1) Dont à plus d'un an (a)		
(1) Dont à moins d'un an (a)	5 655 728	5 542 376
(2) Dont concours bancaires et soldes créditeurs de banque		
(3) Dont emprunts participatifs		
(a) A l'exception des avances et acomptes reçus sur commandes en cours		



■ Compte de résultat

	France	Exportations et livraisons intracom.	31/12/2023	31/12/2022
Produits d'exploitation (1)				
Ventes de marchandises				
Production vendue (biens)				
Production vendue (services)	3 335 401	92 987	3 428 389	6 235 942
Chiffre d'affaires net	3 335 401	92 987	3 428 389	6 235 942
Production stockée				
Production immobilisée				30 483
Subventions d'exploitation				
Reprises sur provisions (et amortissements), transferts de charges				
Autres produits			178	125
Total produits d'exploitation (I)			3 428 567	6 266 550
Charges d'exploitation (2)				
Achats de marchandises				
Variations de stock				
Achats de matières premières et autres approvisionnements				
Variations de stock				
Autres achats et charges externes (a)			1 419 837	1 369 494
Impôts, taxes et versements assimilés			282 619	367 140
Salaires et traitements			1 180 092	1 201 941
Charges sociales			519 795	509 629
Dotations aux amortissements et dépréciations :				
- Sur immobilisations : dotations aux amortissements			258 887	448 403
- Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
- Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
- Pour risques et charges : dotations aux provisions				
Autres charges			155	103
Total charges d'exploitation (II)			3 661 385	3 896 711
RESULTAT D'EXPLOITATION (I-II)			-232 818	2 369 839
Quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun				
Bénéfice attribué ou perte transférée (III)				
Perte supportée ou bénéfice transféré (IV)				
Produits financiers				
De participation (3)				
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (3)				
Autres intérêts et produits assimilés (3)				
Reprises sur provisions et dépréciations et transferts de charges			436 413	391 148
Différences positives de change			7 990	36 828
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total produits financiers (V)			444 403	427 976
Charges financières				
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions			340 394	436 413
Intérêts et charges assimilées (4)				
Différences négatives de change			2 459	313 252
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
Total charges financières (VI)			342 852	749 665
RESULTAT FINANCIER (V-VI)			101 550	-321 689
RESULTAT COURANT avant impôts (I-II+III-IV+V-VI)			-131 268	2 048 150



■ Compte de résultat(suite)

	31/12/2023	31/12/2022
Produits exceptionnels		
Sur opérations de gestion		25 524
Sur opérations en capital	1 675 211	608 928
Reprises sur provisions et dépréciation et transferts de charges	92 858	-89 337
Total produits exceptionnels (VII)	1 768 069	545 114
Charges exceptionnelles		
Sur opérations de gestion	26	39
Sur opérations en capital	1 338 150	608 928
Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		1 889 690
Total charges exceptionnelles (VIII)	1 338 176	2 498 656
RESULTAT EXCEPTIONNEL (VII-VIII)	429 893	-1 953 542
Participation des salariés aux résultats (IX)		
Impôts sur les bénéfices (X)	58 666	
Total des produits (I+III+V+VII)	5 641 038	7 239 640
Total des charges (II+IV+VI+VIII+IX+X)	5 401 079	7 145 032
BENEFICE OU PERTE	239 960	94 609
(a) Y compris :		
- Redevances de crédit-bail mobilier		
- Redevances de crédit-bail immobilier		
(1) Dont produits afférents à des exercices antérieurs		
(2) Dont charges afférentes à des exercices antérieurs		
(3) Dont produits concernant les entités liées		
(4) Dont intérêts concernant les entités liées		





TALENZ
GROUPE FIDORG

ANNEXE

Exercice du 01/01/2023 au 31/12/2023





■ Règles et méthodes comptables

Désignation de la société : SAS GLOBALSTAR EUROPE

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31/12/2023, dont le total est de 13 040 893 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dégageant un bénéfice de 239 960 euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, recouvrant la période du 01/01/2023 au 31/12/2023.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Règles générales

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2023 ont été établis conformément au règlement de l'Autorité des Normes Comptables n°2016-07 du 4 novembre 2016.

Les conventions comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- indépendance des exercices.

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Immobilisations corporelles et incorporelles

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

En cas de présence d'un fonds de commerce ou droit au bail, si celui-ci ne fait pas l'objet d'un plan d'amortissement, un test de dépréciation est réalisé.

Le test de dépréciation est réalisé à partir d'une approche comparative (% du chiffre d'affaires annuel applicable dans la branche d'activité, multiple de l'excédent brut d'exploitation retraité,...).

Une provision est comptabilisée quand la valeur d'utilité issue du test de dépréciation est inférieure à la valeur comptable.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.



■ Règles et méthodes comptables

Titres de participations, titres immobilisés, valeurs mobilières

En cas de présence à la date de clôture de l'exercice, la valeur brute des titres est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure au coût d'acquisition, une dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Opérations en devises

Lors d'acquisition d'actif en monnaie étrangère, le taux de conversion utilisé est le taux de change à la date d'entrée ou, le cas échéant, celui de la couverture si celle-ci a été prise avant l'opération. Les frais engagés pour mettre en place les couvertures sont également intégrés au coût d'acquisition.

Les dettes, créances, disponibilités en devises figurent au bilan pour leur contre-valeur au cours de fin d'exercice. La différence résultant de l'actualisation des dettes et créances en devises à ce dernier cours est portée au bilan en écart de conversion.

Les pertes latentes de change non compensées font l'objet d'une provision pour risques, en totalité suivant les modalités réglementaires.

Engagement de retraite

La convention collective de l'entreprise prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielles retenues sont les suivantes :

- Taux d'actualisation : 2 %
- Taux de croissance des salaires : 1 %
- Age de départ à la retraite : 65 ans
- Table de taux de mortalité : (table INSEE TD 88-90)

Taux de charges sociales retenu : 40%

Turn Over : Moyen

Table de mortalité INSEE 2018

Conséquences de l'événement Covid-19

L'événement Covid-19 est susceptible d'avoir des impacts significatifs sur le patrimoine, la situation financière et les résultats des entreprises. Une information comptable pertinente sur ces impacts constitue un élément clé des comptes de la période concernée.

Pour cela, l'entreprise a retenu une approche ciblée pour exprimer les principaux impacts pertinents sur la performance de l'exercice et sur sa situation financière. Cette approche est recommandée par l'Autorité des Normes Comptables dans la note du 18 mai 2020 pour fournir les informations concernant les effets de l'événement Covid-19 sur ses comptes.



■ Règles et méthodes comptables

Méthodologie suivie

Les informations fournies portent sur les principaux impacts, jugés pertinents, de l'événement qui sont enregistrés dans ses comptes. Il a été fait une distinction entre les effets ponctuels et les effets structurels. Ces effets sont détaillés en tenant compte des interactions et incidences de l'événement sur les agrégats usuels en appréciant les impacts bruts et nets. Les mesures de soutien dont elle a pu bénéficier sont également évaluées.

L'événement Covid-19 étant toujours en cours à la date d'établissement des comptes annuels, l'entreprise est en incapacité d'en évaluer les conséquences précises sur les exercices à venir.



■ Notes sur le bilan

Actif immobilisé

Tableau des immobilisations

	Au début d'exercice	Augmentation	Diminution	En fin d'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 685	115 274		205 959
Immobilisations incorporelles	90 685	115 274		205 959
- Terrains	16 100			16 100
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	144 287			144 287
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	4 359 247	616 083	1 472 932	3 502 399
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		4 839		4 839
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	317 830	113 783		431 613
- Emballages récupérables et divers				
- Immobilisations corporelles en cours	501 246	462 846		1 765 462
- Avances et acomptes				
Immobilisations corporelles	5 338 710	1 197 551	1 472 932	5 864 699
- Participations évaluées par mise en équivalence				
- Autres participations				
- Autres titres immobilisés				
- Prêts et autres immobilisations financières	238 127	1 111		239 238
Immobilisations financières	238 127	1 111		239 238
ACTIF IMMOBILISE	5 667 523	1 313 937	1 472 932	6 309 897



■ Notes sur le bilan

Immobilisations incorporelles

Rappel :

« A compter de l'exercice 2005, l'entreprise a appliqué les nouvelles règles comptables en matière d'actifs (règlements CRC 2002-12 et 2004-06 portant réforme des règles en matière d'actif immobilisés et des durées d'amortissements, créant ainsi l'obligation d'identifier les composants au sein des immobilisations, lorsque ces derniers ont des durées d'utilisation probable différentes). »

Les options retenues par l'entreprise sont décrites ci-dessous :

La licence d'exploitation versée à l'autorité de régulation des télécommunications en novembre 2002 et valable pour une période de 15 ans, est amortie sur cette même période.

Immobilisations corporelles

Rappel :

L'entreprise exploite des antennes satellites de communication situées sur le site d'Aussaguel. Ces antennes satellites sont basées et exploitées au sein d'une installation complexe spécialisée.

Cette installation a été acquise au démarrage de l'activité de la société, en juin 2002. Des composants de cette installation peuvent être identifiés (construction, site de pilotage des communications, pièces et matériels divers indispensables au fonctionnement) et sont très nombreux.

Par ailleurs, compte tenu du caractère récent de l'exploitation, l'entreprise ne connaît pas encore la fréquence à laquelle chacun des composants devra être changé, d'autant plus que le groupe mondial auquel appartient l'entreprise dispose de plusieurs sites et que pour un même composant, la fréquence des remplacements n'a jamais pu être observée de la même façon d'un site à l'autre.

C'est pourquoi l'installation acquise en 2002 n'a pas été décomposée, en application de la tolérance (avis CNC 2005-D du 01 juin 2005 § 1-3) prévue pour les installations complexes spécialisées.

Toutefois, dans le respect du même avis de CNC, et en application de l'article 321-14.2 du PCG, les composants acquis postérieurement sont comptabilisés séparément et amortis sur la durée correspondant à leur durée d'utilisation propre constatée, le composant remplacé non identifié à l'origine étant sorti de l'actif pour une valeur déterminée en appliquant à la valeur actuelle le taux d'inflation. L'entreprise n'étant pas propriétaire du sol sur lequel l'installation est située, aucune valeur résiduelle n'est constatée (impossibilité de vente en fin d'exploitation).



■ Notes sur le bilan

Amortissements des immobilisations

	Au début de l'exercice	Augmentation	Diminutions	A la fin de l'exercice
- Frais d'établissement et de développement				
- Fonds commercial				
- Autres postes d'immobilisations incorporelles	90 685	640		92 766
Immobilisations incorporelles	90 685	640		92 766
- Terrains				
- Constructions sur sol propre				
- Constructions sur sol d'autrui				
- Installations générales, agencements et aménagements des constructions	125 778	3 101		128 879
- Installations techniques, matériel et outillage industriels	2 056 021	222 152	204 573	2 073 600
- Installations générales, agencements aménagements divers				
- Matériel de transport		551		551
- Matériel de bureau et informatique, mobilier	296 433	31 003		327 436
- Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles	2 478 232	256 807	204 573	2 530 466
ACTIF IMMOBILISE	2 568 918	257 447	204 573	2 623 232



■ Notes sur le bilan

Actif circulant

Etat des créances

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an
Créances de l'actif immobilisé :			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres	239 238		239 238
Créances de l'actif circulant :			
Créances Clients et Comptes rattachés	3 307 913	3 307 913	
Autres	5 334 486	5 334 486	
Capital souscrit - appelé, non versé			
Charges constatées d'avance	160 971	160 971	
Total	9 042 608	8 803 370	239 238
Prêts accordés en cours d'exercice			
Prêts récupérés en cours d'exercice			

Les créances du Groupe sont :

- Inscrites en Comptes courants à hauteur de 2 094 811€ est constitué par des facturations intra-groupe essentiellement avec une marge de 6% ainsi que d'avances de trésorerie, notamment sur la filiale gabonaise

- Inscrites en comptes clients à hauteur de 6 517 156€ correspondant au solde des facturations à la cellule de vente irlandaise avec une marge de 6% de l'ensemble des charges de fonctionnement et de maintenance du gateway pour les coûts concernant la France non directement facturés aux clients français.

Produits à recevoir

	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	236 405
Autres créances	
Disponibilités	
Total	236 405



■ Notes sur le bilan

Dépréciation des actifs

	Dépréciations au début de l'exercice	Dotations de l'exercice	Reprises de l'exercice	Dépréciations à la fin de l'exercice
Immobilisations incorporelles				
Immobilisations corporelles				
Immobilisations financières				
Stocks				
Créances et Valeurs mobilières				
Total				
Répartition des dotations et reprises :				
Exploitation				
Financières				
Exceptionnelles				

Capitaux propres

Composition du capital social

	Nombre	Valeur nominale
Titres composant le capital social au début de l'exercice	70 555	55,00
Titres émis pendant l'exercice		
Titres remboursés pendant l'exercice		
Titres composant le capital social à la fin de l'exercice	70 555	55,00



■ Notes sur le bilan

Provisions

Dettes

Provisions réglementées

Etat des dettes

	Montant brut	Echéances à moins d'un an	Echéances à plus d'un an	Echéances à plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles (*)				
Autres emprunts obligataires (*)				
Emprunts (*) et dettes auprès des établissements de crédit dont :				
- à 1 an au maximum à l'origine				
- à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers (*) (**)				
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	649 928	649 928		
Dettes fiscales et sociales	454 703	454 703		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Autres dettes (**)	4 462 188	4 462 188		
Produits constatés d'avance	88 909	88 909		
Total	5 655 728	5 655 728		
(*) Emprunts souscrits en cours d'exercice				
(*) Emprunts remboursés sur l'exercice				
(**) Dont envers les associés	4 457 591			

Les dettes Groupe sont constituées :

- De 4 311 762€ de comptes courants correspondant aux investissements de départ et aux investissements ou charges de maintenance facturées par les sociétés du Groupe Hors Europe.

- De 82 913€ de dettes fournisseur correspondant aux facturations de charges administratives et de gestion par la société irlandaise du Groupe, ainsi qu'aux notes de frais des salariés de la société payés par la société irlandaise.



■ Notes sur le bilan

Charges à payer

	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	388 922
Dettes fiscales et sociales	253 677
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Autres dettes	
Total	642 598

Comptes de régularisation

Charges constatées d'avance

	Montant
Charges d'exploitation	160 971
Charges financières	
Charges exceptionnelles	
Total	160 971

Produits constatés d'avance

	Montant
Produits d'exploitation	88 909
Produits financiers	
Produits exceptionnels	
Total	88 909



■ Notes sur le compte de résultat

Charges et produits d'exploitation et financiers

Rémunération des commissaires aux comptes

Commissaire aux comptes Titulaire

Honoraire de certification des comptes : 9 672 euros

Honoraire des autres services : 0 euros

Résultat financier

	31/12/2023	31/12/2022
Produits financiers de participation		
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		
Autres intérêts et produits assimilés		
Reprises sur provisions et transferts de charge	436 413	391 148
Différences positives de change	7 990	36 828
Produits nets sur cession de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers	444 403	427 976
Dotations financières aux amortissements et provisions	340 394	436 413
Intérêts et charges assimilées		
Différences négatives de change	2 459	313 252
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières	342 852	749 665
Résultat financier	101 550	-321 689



■ Notes sur le compte de résultat

Charges et Produits exceptionnels

Transferts de charges exceptionnelles

	Montant
Transferts de charges exceptionnelles 79700000 - Transfert de charges exceptionnell.	92 858 92 858



■ Autres informations

Plus de la moitié de l'effectif sont des cadres

Engagements de retraite

Aucun engagement n'a été valorisé en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées.

L'engagement est calculé selon la méthode rétrospective des unités de crédits projetées (PBO- IAS19/FAS87) avec une hypothèse de 100% de départs volontaires et un taux d'actualisation de 2.22%, et selon la table mortalité INSEE.

Aucune provision n'est comptabilisée au titre des indemnités de départ en retraite.

